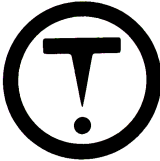


# Fiche signalétique

Section 1. Identification du produit chimique et de la société	
<b>Nom du produit :</b>	<b>Ethylène Glycol 50</b>
<b>Version:</b>	<b>4</b>
	<b>Date d'entrée en vigueur : 25 juin 2014</b>
<b>Fournisseur/ Fabricant :</b>	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél: 403-287-2055
<b>Utilisation</b>	Liquide caloporteur
<b>Numéro d'urgence 24h/24</b>	Canutec (613) 996-6666
<b>SIMDUT</b>	
	
Ce produit a été classé selon les critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient toutes les informations prescrites par celui-ci.	
<b>Classement SIMDUT de ce produit : Santé 2, Inflammabilité 0, Réactivité 0</b>	

Section 2. Composition et informations portant sur les ingrédients		
Nom	CAS N°	% en poids
Ethylène glycol	107-21-1	50
Cf. section 8 pour les informations relatives aux limites d'exposition recommandées et aux valeurs limites de seuil		

Section 3. Identification des risques	
<b>Etat physique et apparence</b>	Liquide translucide incolore
<b>Synthèse des risques</b>	Hautement toxique, irritant
<b>Voies d'exposition</b>	Contact et absorption cutanés, ingestion, inhalation, contact oculaire

<b>Effets potentiels sur la santé</b>	<b>Peau :</b> Irritant. Peut causer des brûlures et rougeurs. Le produit sera absorbé par la peau et aura des effets nocifs sur la santé.
---------------------------------------	---

Suite à la page suivante ...

	<p><b>Yeux :</b> Irritant. Causera des irritations et rougeurs.</p> <p><b>Inhalation :</b> Dangereux. L'inhalation de grandes quantités de ce produit aura des effets nocifs. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif, vomissements, diarrhée, malaises, étourdissements, fatigue, maux de tête, cyanose (coloration bleue due au manque d'oxygène), œdème pulmonaire (présence de liquide dans les poumons), convulsions, coma et mort.</p> <p><b>Ingestion:</b> Toxique. L'ingestion du produit peut entraîner des lésions rénales, hépatiques et cérébrales, ainsi que des troubles de l'appareil digestif, vomissements, diarrhée, insuffisance rénale et lésions hépatiques.</p>
<b>Troubles médicaux préexistants aggravés par l'exposition</b>	L'exposition à ce produit peut aggraver les maladies ou troubles des organes suivants : asthme, foie, reins, système nerveux central, maladie pulmonaire chronique, maladie des artères coronaires ou anémie.
Cf. données toxicologiques (section 11)	
<b>Remarques supplémentaires relatives à l'identification des risques</b>	Aucune

<b>Section 4. Premiers Soins</b>	
<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 min. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer la zone affectée avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.
<b>Inhalation</b>	Transporter la personne à l'air frais. En cas de difficulté à respirer, consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Faire boire deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. Coucher la personne sur le côté gauche afin d'empêcher l'aspiration de vomissures. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Informations à l'usage du médecin traitant</b>	Les effets de l'empoisonnement à l'éthylène glycol se font ressentir en trois étapes. Stade initial (de 6 à 12 heures après exposition au produit) : expiration difficile, nausée, vomissements et éventuellement coma, convulsions et mort. Deuxième stade (de 12 à 36 heures après exposition au produit) : débute par un coma et se caractérise par une tachypnée (respiration accélérée), tachycardie (battements de cœur accélérés), hypotension (pression artérielle basse), cyanose (coloration bleue due au manque d'oxygène), et dans les cas sévères, un œdème pulmonaire (présence de liquide dans les poumons), une bronchopneumonie, un élargissement de la taille du cœur et une insuffisance congestive. Le dernier stade survient de 24 à 72 heures après l'exposition au produit et se caractérise par une insuffisance rénale allant de symptômes légers à une complète anurie (incapacité à

**Suite à la page suivante ...**

	produire de l'urine), accompagnée de nécroses tubulaires aigües pouvant entraîner la mort. Dans la plupart des cas, de l'acide oxalique se trouvera dans les urines. L'empoisonnement à l'éthylène glycol causera toujours une acidose métabolique (pH du sang inférieur à 7,5).
<b>Remarques supplémentaires</b>	La victime devra recevoir un traitement médical dans les 3 heures suivant l'exposition. Si le traitement est retardé, il sera possible de lui faire boire du whisky à haute teneur en alcool avant de la conduire à l'hôpital. L'hémodialyse est le meilleur moyen d'éliminer l'éthylène glycol et ses métabolites du système du patient.

<b>Section 5. Mesures en cas d'incendie</b>	
<b>Inflammabilité du produit</b>	Ininflammable, mais combustible en présence de feu
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Limites d'explosion</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Non
<b>Moyens d'extinction</b>	Neige carbonique, poudre extinctrice, eau pulvérisée
<b>Produit de combustion dangereux</b>	Alcool, aldéhydes, dioxyde et monoxyde de carbone, éthers, vapeurs toxiques
<b>Précautions à prendre en cas d'incendie</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Arroser les récipients et les édifices exposés à l'incendie pour les refroidir.

<b>Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>	
<b>Précautions personnelles</b>	Gants (nitrile), lunettes de protection et combinaison intégrale résistant aux produits chimiques
<b>Précautions environnementales</b>	Empêcher la matière déversée de pénétrer dans les bouches d'égout et les cours d'eau
<b>Procédure de nettoyage</b>	Porter un équipement de protection intégrale. Endiguer la zone affectée et pomper le liquide renversé dans un récipient ou l'éponger avec un matériau absorbant, puis s'en débarrasser dans un container approprié. Laver la zone affectée avec de l'eau pour éliminer les résidus glissants

<b>Section 7. Manipulation et entreposage</b>	
<b>Manipulation</b>	Manipuler avec précaution. Ne pas manger ni boire à proximité du produit, agir de façon responsable. Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux : ne pas les couper ou les souder, les vapeurs pouvant s'enflammer au contact de l'air.
<b>Entreposage</b>	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder les récipients fermés.

Suite à la page suivante ...

<b>Section 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle</b>				
<b>Limites d'exposition recommandées</b>	<b>TWA : 8 hr</b>	<b>STEL : 15 min</b>	<b>Plafond</b>	<b>IDLH *</b>
Ethylène glycol			50 ppm (NIOSH) 100 ppm (ACGIH)	
	* Danger immédiat pour la vie et la santé			
<b>Contrôle de l'exposition</b>	Ventilation locale par aspiration			
<b>Protection personnelle</b>				
<b>Voies respiratoires</b>	Respirateur purificateur d'air équipé de cartouches spécifiques pour les vapeurs et brumes organiques si les limites d'exposition sont dépassées			
<b>Peau</b>	Gants (nitrile) et combinaison intégrale résistant aux produits chimiques			
<b>Yeux</b>	Lunettes de protection			
<b>Autre</b>	Sans objet			

<b>Section 9. Propriétés physiques et chimiques</b>	
<b>Etat physique et apparence</b>	Liquide translucide incolore
<b>Odeur</b>	Sans objet
<b>pH</b>	8
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de la vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	1,06
<b>Hydrosolubilité</b>	Entièrement miscible avec l'eau
<b>Volume volatil</b>	Donnée non disponible
<b>Autres données</b>	Sans objet

<b>Section 10. Stabilité et réactivité</b>	
<b>Stabilité chimique</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Flammes nues
<b>Matériaux à éviter</b>	Métaux alcalins, acides forts, produits alcalins forts et agents oxydants forts
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Acide glycolique lors du chauffage et du refroidissement répétés

Suite à la page suivante ...

## Section 11. Informations toxicologiques

### Voies d'exposition principales

<b>Peau :</b>	Irritant. Peut causer des brûlures et rougeurs. Le produit sera absorbé par la peau et aura des effets nocifs sur la santé.
<b>Yeux :</b>	Irritant. Causera des irritations et rougeurs.
<b>Inhalation :</b>	Dangereux. L'inhalation de grandes quantités de ce produit aura des effets nocifs. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif, vomissements, diarrhée, malaises, étourdissements, fatigue, maux de tête, cyanose (coloration bleue due au manque d'oxygène), œdème pulmonaire (présence de liquide dans les poumons), convulsions, coma et mort.
<b>Ingestion :</b>	Toxique. L'ingestion du produit peut entraîner des lésions rénales, hépatiques et cérébrales, ainsi que des troubles de l'appareil digestif, vomissements, diarrhée, insuffisance rénale et lésions hépatiques.

### Informations supplémentaires

#### Toxicité aiguë

Ethylène glycol	LD50 : 4700 mg/kg (rat, oral) LD50 : 9530 mg/kg (souris, oral) LD50 : 10876 mg/kg (lapin, dermique)
-----------------	---

#### Effets toxiques chroniques – Lésions hépatiques et rénales

#### Cancérogénicité – Non classifié

**Toxicité / Tératogénicité / Embryotoxicité / Mutagénicité reproductives** – Administré à hautes doses par voie orale, l'éthylène glycol a causé des anomalies congénitales chez les animaux. L'application cutanée sur un animal en gestation ou son fœtus a également eu des effets nocifs.

## Section 12. Informations écologiques

<b>Ecotoxicité</b>	Ethylène glycol LC50 : 51000 mg/l (méné à grosse tête) LC50 : 27549 mg/l (crapet arlequin) LC50 : 18000 – 46000 mg/l (truite arc-en-ciel)
<b>DBO et DCO</b>	DBO : 8 à 82 % à 5 jours ; 58 à 75% à 10 jours ; 81 à 94 % à 20 jours DCO : 1,29 mg/mg
<b>Biodégradabilité / OCDE</b>	L'éthylène glycol est biodégradable
<b>Toxicité des produits de la biodégradation</b>	Donnée non disponible
<b>Remarques spécifiques</b>	Aucune

Suite à la page suivante ...

### Section 13. Elimination du produit

Eliminer ce produit en conformité avec les dispositions prévues par les lois locales, provinciales et fédérales

### Section 14. Informations relatives au transport

<b>Appellation TMD</b>	Non classifié
<b>N° dans le guide d'intervention en cas d'urgence</b>	Sans objet
<b>Polluant marin</b>	Donnée non disponible
<b>Précautions spéciales</b>	Aucune

### Section 15. Informations réglementaires

<b>Inventaire LIS (Canada)</b>	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS), la Liste extérieure des substances (LES) ou en sont exempts
<b>TSCA</b>	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts
<b>Classe de risque SIMDUT</b>	D2B D2A

<b>Informations supplémentaires</b>	Aucune
-------------------------------------	--------

### Section 16. Autres informations

**Fiche signalétique créée par :**  
Services techniques de Chemfax Products Ltd.

**Date de création :** 15 novembre 2013

**Date de révision :** 25 juin 2014

#### Clause de non-responsabilité

Note à l'attention du lecteur

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique sont, à notre connaissance, exactes. Cependant, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni aucune de ses filiales ne pourront être tenus responsables de l'inexactitude ou de l'insuffisance d'informations contenues dans ce document. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.